



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

« La grêle frappa... toutes les herbes des champs... Ce fut seulement dans le pays de Goshen, où étaient les enfants d'Israël, qu'il n'y eut point de grêle. Pharaon fit appeler Moché et Aharon, et leur dit... Priez D.ieu pour qu'il n'y ait plus ces tonnerres ni cette grêle... Moché lui dit : Quand je sortirai de la ville, je lèverai mes mains vers D.ieu, les tonnerres cesseront et il n'y aura plus de grêle... Mais je sais que toi et tes serviteurs, vous ne craignez pas encore D.ieu... Le lin et l'orge avaient été frappés... le blé et l'épeautre n'avaient point été frappés, parce qu'ils sont aflight. Moché sortit de chez Pharaon... il leva ses mains vers D.ieu... les tonnerres et la grêle cessèrent[1]... »

Pourquoi avant d'annoncer à Pharaon que l'orge avait été frappée – mais non le blé et l'épeautre – Moché lui dit qu'il sait que malgré l'arrêt de cette plaie, il ne craindra toujours pas D.ieu[2] ?

En effet, le blé et l'épeautre n'avaient pas été frappés, car ils sont aflight. Selon Rabbi Yéhouda, aflight signifie « tardifs » : étant encore proches du sol, ils échappèrent à la grêle. D'après Rabbi Pinhas, aflight veut dire « miraculés » : bien qu'ils aient poussé en hauteur, ils subsistèrent grâce à de multiples miracles[3]. Pourquoi se produisirent-ils particulièrement pour le blé et l'épeautre, et pourquoi fallait-il plusieurs miracles ?

En fait, Itshak naquit le premier jour de Pessah, et la sortie d'Egypte était prévue pour ce jour-là, 400 années plus tard. C'est pour cela que les Patriarches, à cette date, pratiquaient chaque année les mitsvot de Pessah ; Yaacov apporta à son père de la viande de chevreau comme symbole du sacrifice de Pessah[4], et même Loth servit des matsot aux anges[5]. La veille de leur sortie d'Egypte, les juifs devaient manger des matsot, faites à partir de l'une des cinq espèces de céréales ; le blé, l'orge, l'épeautre, le seigle et l'avoine[6]. Le blé étant

la meilleure d'entre elles[7], il est le produit par excellence pour la mitsva[8], et l'épeautre – de la même espèce que le blé[9] – le suit. Mais comment les juifs en Egypte pouvaient-ils se les procurer, puisque la grêle détruisait toutes les cultures, et que ce qui subsistait fut dévoré par les sauterelles, comme le précise le verset : « Je ferai venir demain des sauterelles dans toute l'étendue de ton pays... elles dévoreront le reste de ce qui aura échappé, ce que vous avez laissé la grêle[10] » ? Bien que les juifs habitants à Goshen aient eu en leur possession des céréales, car la grêle n'y était pas tombée, comment le peuple, qui était disséminé à travers tout le pays d'Egypte, aurait-il pu se procurer de la farine ? D.ieu produisit alors un miracle : le blé et l'épeautre échappèrent à la destruction, et cela à deux reprises : lors de la plaie de la grêle, puis pendant celle des sauterelles. Si à l'arrêt de la grêle, le Pharaon avait permis aux enfants d'Israël de festoyer comme cela avait été ordonné par D.ieu, la plaie des sauterelles n'aurait pas eu lieu. Mais comme Moché savait qu'il ne redouterait toujours pas D.ieu, il dit alors à Pharaon : « Je sais que même après l'arrêt de la grêle, tu ne craindras toujours pas D.ieu, et la prochaine plaie finira par détruire toutes les cultures du pays. Toi, tu seras alors témoin de deux miracles : tu découvriras comment le blé et l'épeautre ont échappé à la grêle, puis comment ils échapperont encore à la prochaine plaie. En fait, il lui fit comprendre que D.ieu était en train de préparer cette fameuse fête, durant laquelle les juifs consommeront du pain à partir de ce blé et de cet épeautre miraculeux, le jour où lui, le Pharaon, craindra enfin D.ieu.

[1] Chémot 9,25-33. [2] Voir Rabbénou Saadia Gaon, rapporté par le Ramban, et voir Or Hahaïm.
[3] Tanhouma, Vaéra 16 ; rapporté par Rachi.
[4] Pirké deRabbi Eliézer 32 ; Rachi, Béréchit 27,9.
[5] Béréchit Raba 48,12 ; Rachi, Béréchit 19,3.
[6] Pessahim 35a. [7] Berakhot 41b. [8] Choul'han Aroukh 553,1.
[9] Pessahim 35a. [10] Chémot 10,4-5.



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

- 1) Il est écrit (6-5) : « Végame ani chamâti ète naakate béné Israël acher mitsrayim ma'avadim otame, vaèzkore ète bériiti ». Quel enseignement relie le début de ce verset à sa fin ?
- 2) Il est écrit (6-6) : « Véotsséti ètekhème mita'hate sivlote mitsrayim ». À quel enseignement font allusion les "Taâmim" (mouna'h-raviya) des termes « véotsséti ètekhème » ?
- 3) Il est écrit (7-15) : « lekh el Parô baboker, hiné yotssé hamayema ». Pour quelle raison est-il écrit ici « lekh el Parô », alors que plus loin (9-1 et 10-1), Hachem déclara à Moché : « Bo el Parô » ?
- 4) Pour quelle raison est-il écrit (7-19) au sujet de la plaie du sang, d'une part : « Véyihyou dame » (« elles », c'est-à-dire : "Les eaux seront sang"), et d'autre part : « Véhaya dame » ("le sang sera") ?
- 5) Qui s'unirent aux grenouilles (lors de la plaie des grenouilles : "Makate Tséféradâ") et aux sauterelles (lors de la plaie des sauterelles : "Makate Arbé") pour frapper et causer de nombreux dommages à Parô et aux Egyptiens ?
- 6) Quelle était la hauteur d'un grêlon lors de la plaie de la grêle ("Makate Barad" : 9-18) ? Qu'apprenons-nous de là ?



La Question

G. N.

Dans la paracha de la semaine, Hachem dit à Moché : Je suis apparu à Avraham, Its'hak et Yaakov par "kel shakay" et Mon nom Hachem (le tétragramme) Je ne leur ai pas fait connaître. Nos Sages expliquent que vu que nous avons une multitude de versets où il est explicitement stipulé qu'Hachem s'adresse aux patriarches, nous sommes obligés de comprendre que ce dont nous parle notre passouk n'est pas du nom lui-même mais de la conduite des choses qui lui est inhérente. En effet, le nom "kel shakay" désigne la faculté d'Hachem à mettre des limites et donc révèle une potentialité, tandis que le tétragramme exprime un état d'être et donc une réalisation. Ainsi, les patriarches qui n'ont eu que les promesses du devenir du peuple d'Israël n'ont connu par expérience que le premier de ces noms tandis que Moché, qui va être l'intermédiaire par lequel les promesses divines vont se réaliser, a pu connaître également le nom de l'Etre. Dès lors, le Rav Yéhouda Léon ashkénazi relève que les promesses aussi bien de l'exil que de la libération et du don de la terre d'Israël, ont été faites à Avram qui peut se traduire par le père des hauteurs. Ceci exprime le caractère de potentialités à une échelle individuelle. A l'inverse, la réalisation de ces promesses a été effectuée à l'époque des enfants dans une dimension de peuple. Il n'est donc pas étonnant qu'elles fussent réalisées par l'intermédiaire de (Moché) ben am-ram, qui peut se traduire : le fils du peuple des hauteurs.



Nouvelle parution
Shalshélet Mag
Le N°1 est sorti.

A retrouver dans vos
synagogues ou sur
Shalshéletnews.com



Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16 : 30	17 : 46
Paris	17 : 17	18 : 29
Marseille	17 : 22	18 : 27
Lyon	17 : 17	18 : 25
Strasbourg	16 : 56	18 : 08



Peut-on sortir chabbat avec des gants ou avec un cache-oreille ?

Plusieurs Richonim écrivent qu'il est interdit Chabbat de sortir avec des gants. En effet, bien qu'a priori les gants ont un statut de Malbouch, il y a lieu de craindre qu'on les retire pour se gratter/saluer un ami, ou réaliser une autre action qui se fait habituellement en retirant son gant.

[Chibolé Haleket 107 ; (Voir aussi le Agour 441). En effet, cela rentre dans le décret des sages d'interdire de sortir avec tout vêtement/bijou qui ne tient pas bien, ou dont l'habitude est de parfois le retirer [Beour Halakha 301,7 (et ce cas diffère de celui du Ch. Aroukh 303,18 ; car la plupart des raisons évoquées pour justifier ce Din n'est pas valable pour les gants)]

En pratique, le Choul'han Aroukh 301,37 conclut qu'il convient de se montrer rigoureux en s'abstenant de sortir avec des gants le Chabbat [Voir Malbouché Yom Tov 301,8 qui s'étonne sur le Stam du Ch. Aroukh, car aucun Richon (mentionné dans le Beth Yossef) autorise clairement].

Cependant, la coutume Ashkénaze est de se montrer plus souple à ce sujet [Ba'h 301 (car même si on retire les gants, l'interdit ne serait que d'ordre rabbinique selon la coutume Ashkénaze qui est de considérer l'ensemble de nos rues comme Karmelit); Maguen Avraham 301,50 ; Michna Beroura 301,141 qui conclut (à l'instar du Hayé Adam 56,12) que celui qui craint le ciel s'abstiendra de s'appuyer sur ce Minhag. Malgré tout, le Aroukh Hachoul'han (301,105) est d'avis que dans les régions où il fait très froid, on autorisera plus facilement, car la crainte de les retirer est bien amoindrie (et a fortiori dans le cas où cela pourra provoquer des gerçures/saignements)].

Cependant, dans le cas où les gants sont attachés ou cousus à un vêtement, on pourra se montrer plus indulgent [Ch. Aroukh 301,37 au nom du Chibole Haleket. (Voir Beour Halakha au nom du Tossefet Chabbat/Nehar Chalom qu'ainsi même si on retire les gants, l'interdit sera que d'ordre rabbinique car cela n'est pas l'usage de sortir ainsi. Mais le Taz/Gra pensent que cela n'est pas suffisant car cela reste à comparer au Talit Passoul où on est tout de même 'Hayav)].

Concernant le cache oreille, étant donné qu'il n'y a pas la crainte susmentionnée concernant les gants, on pourra alors s'en vêtir pendant Chabbat. [Chout Beth Israël 1,53 ; Chemirat Chabat Kehilkheta 18,4 ; Halakha Beroura 301,110].



1) À l'instar du sel qui est « mématek » ("adoucit" et bonifie) la viande (lorsque l'apport de celui-ci est modéré), Hachem avait convenu initialement que Pharaon serait l'instrument chargé d'être "mématek" et "métakène"(d'opérer la réparation) les âmes des Hébreux (étant, selon le Arizal, les "Guilgoulim" des gens du "Dor Hamaboul", du "Dor Haflaga" et du "Dor Sodom et Gomorrhé") à travers une servitude "modérée" et supportable qu'il leur imposerait. Or, Hachem déclara à Moché (6-5): « J'ai entendu à quel point les Hébreux souffrent et gémissent, compte-tenu de l'extrême intensité avec laquelle les Egyptiens les asservirent »; si bien que : « Je me suis souvenu de Mon alliance » que J'ai contractée avec le sel (qui fait qu'il ne remplit sa fonction et n'est bénéfique que lorsqu'il est utilisé modérément ; à l'inverse de Pharaon qui mérite d'être sévèrement puni pour avoir exagéré dans l'asservissement très dur qu'il infligea aux bné Israël). (Rabbi Ména'hém Mendel de Rimonov)

2) Selon une opinion de nos Sages, seulement 1/5ème des Hébreux mérita de sortir d'Égypte, comme il est dit : « Va'hamouchim âlou béné Israël méérets mitsrayim » ; si bien que 4/5ème y restèrent et moururent durant la plaie des ténèbre. Remez Ladavar : Hachem déclara : "Lorsque J'accomplirai Ma promesse de : «Véotsséti ètekhemè "(vous faire sortir d'Égypte)", « mouna'h raviya », malheureusement, il "restera ("mouna'h") 4/5ème " (le Taâme "raviya" est en effet apparenté au mot "arbâ" : "4", chiffre représentant les 4 parties) des Hébreux qui seront condamnés à finir leurs jours en Égypte ! (Mikrei Dardekei)

3) Généralement, Hachem ordonna à Moché: « Bo el Parô »("viens avec moi chez Pharaon"), du fait que la Chékina s'exprimait à travers la gorge (l'organe vocal) de Moché (comme si l'Éternel disait à Moché, à l'instar d'un homme parlant à son ami : « viens ("bo") avec moi à tel endroit »). Or, ici (7-15), Hachem ordonna à Moché de prévenir

Pharaon de l'arrivée imminente de la plaie du sang ; au moment où ce dernier se rendait très tôt le matin au Nil pour faire ses besoins. On saisit alors pourquoi il n'est pas convenable pour la Chékina d'accompagner Moché à cet endroit (au Nil, transformé à ce moment-là en lieu de "tinofète", "d'excréments" dans lequel Parô faisait ses besoins) ; comme il est rapporté dans le Choul'hane Aroukh (Ora'h 'Haïm 3-1) : « Celui qui rentre aux toilettes dira aux anges qui l'accompagnaient : « Hitkhabédou mékhoubadim ! » ("restez à l'extérieur"). Voilà pourquoi Hachem déclara alors à Moché : « Lekh ("va") el Parô » et non : "Bo el Parô". (Chévète Miyeouda)

4) Le Traité Méguila enseigne (10b) : L'expression « vayehi » traduit la souffrance, alors que celle de « véhaya » traduit la joie. Or, le Midrach Raba (9-10) rapporte que les bné Israël s'enrichirent lors de la plaie du sang, en vendant à prix fort de l'eau (qu'eux seuls possédaient) aux Egyptiens (d'où l'emploi du terme « véhaya dame », incarnant la joie des Hébreux) qui s'appauvrirent donc considérablement (d'où l'emploi du terme «véyihyou», terme commençant par « vaye » comme « vayehi » et qui traduit la souffrance des Egyptiens). (Rav Yossef Berger)

5) Bien que les grenouilles et les sauterelles font partie des proies dont se nourrissent les serpents (voir Baba Batra 73b), ces derniers prêtèrent mains fortes à leurs potentielles victimes, pour frapper les Egyptiens lors de ces deux plaies ("Makate Tséfardeá" et "Makate Arbé"). ("Otsar Plaote Hatorah" au nom du Baâl Hatourim)

6) 6 Téfa'him (environ 60 centimètres). Les 3 Téfa'him inférieurs étant composés de glace, et les 3 Téfa'him supérieurs de feu ; car le jugement des impies (tels que les Egyptiens) au Guéhiname est de 6 mois (à souffrir) dans le froid, et de 6 mois (à souffrir) dans le chaud! (Midrach Hagadol)



Réponses

N°418 Chemot

Enigmes

1) Quel est le passouk le plus long du Tanakh ? : אסתר פרק ה, פסוק ט ויקראו ספרי המלך.....ואל היהודים ככתבם וכלשונם

2) Visible le jour, invisible la nuit, je suis toujours dans le ciel, que suis-je ? Le nuage.

3) Quelles Parachiyot sont mentionnées dans la paracha parmi celles-là :

ראה נצבים וילך יתרו
Toutes
ראה כל המפתיים (ד, כא)
ויפגעו את משה ואת אהרון ניצבים (ה, כה)
וילך משה ואהרון (ד, כט)
ומשה היה רעה את צאן יתרו (ג, א)

4) Qui dans la Paracha est mort-vivant ? Rachi nous dit qu'un lépreux מוצרע est considéré comme mort.

4 images une Mitsva

Il s'agit d'une mitsva négative ! Ne pas faire la ché'hita du korban Pessa'h, alors que l'on possède encore du 'hamets. Dans la 1ère image, on voit des viennoiseries, dans la 2nde on voit un agneau (bête spécifique du korban Pessa'h), dans la 3ème, on voit le soleil à mi-chemin de son parcours quotidien, il s'agit donc de 'hatsot, heure de fin de possession de 'hamets. Dans la dernière image on voit deux couteaux de ché'hita.

Echecs

B3-G8 F8-G8
E1 - E8



Rébus : Veille / Eau / Céfa / Y' / Abbé / Mite / S' / Rat / Hymne



La Michna

Taanit

Perek 3

Michna 1

Intro : Il y a durant l'hiver plusieurs pluies, qui ont d'ailleurs des noms différents comme matar, yoré ou malkoch. Chacune a une utilité vis-à-vis de la terre et chacune est nécessaire.

Q : Les jeûnes cités dans le chapitre 1, concerne quelle pluie ?

R : L'ordre des jeûnes fixé ne concerne que les premières pluies, car si la pluie est tombée et que les plantations sont mal sorties, on jeûne immédiatement. Ainsi, s'il y a eu 40 jours sans pluie durant l'hiver entre deux saisons de pluie, on jeûne immédiatement, car c'est un

signe de sécheresse.

Michna 2 :

Q : Quelle est la quantité de pluie qui doit tomber pour ne pas avoir besoin de jeûner ?

R : Si la pluie est tombée sur l'herbe et les plantations ou sur les arbres et qu'elle n'a pas rempli les puits, on jeûne immédiatement.

Michna 3 :

Q : Si les pluies sont tombées mais pas dans toutes les villes, que feront les villes où la pluie n'est pas tombée ?

R : Ces villes devront jeûner et sonner du chofar. Les villes alentours (même si la pluie y est tombée) : A) Tana Kama : jeûneront sans sonner. B) Rabbi Akiva : elles sonneront sans jeûner.

**Or'hot Yocher**

Yonathan Haik

Guemilout Hassadim (2)

Nos sages ont dit dans Yevamot[1] : « Trois traits distinctifs définissent cette nation : elle est empreinte de compassion, de pudeur et de générosité dans les actes de bienfaisance. » Il est également rapporté dans Betsa[2] : « Quiconque fait preuve de compassion envers les créatures, il est reconnu qu'il est un descendant d'Avraham, notre père. »

Selon les enseignements de nos maîtres dans Brakhot[3] : « Quiconque s'investit dans l'étude de la Torah et dans les actes de bienfaisance, c'est comme s'il me rachetait, moi et mes enfants, d'entre les nations du monde. »

Dans le traité Sanhédrin[4], il est enseigné : « Que doit faire une personne pour être sauvée des douleurs de l'ère messianique ? Qu'elle s'emploie à

étudier la Torah et à accomplir des actes de bienfaisance. »

Il est également transmis dans Brakhot[5] : « Quiconque se consacre à l'étude de la Torah et aux actes de bienfaisance, tous ses péchés lui sont pardonnés. » Dans Baba Batra[6], il est enseigné : « Toute œuvre de charité et de bienfaisance accomplie par Israël engendre une grande paix et des défenseurs puissants en leur faveur auprès de leur Père céleste. »

Dans Avoda Zara[7], on trouve cet enseignement : « Lorsque les enfants d'Israël s'engagent dans l'étude de la Torah et dans les actes de bienfaisance, leur mauvais penchant est livré entre leurs mains, et leurs ennemis tombent devant eux. Ils méritent alors une sagesse profonde. » Dans le Talmud Yerouchalmi[8], le Saint, béni soit-Il, dit à Israël : « Mes enfants, si vous voyez que le mérite des patriarches s'épuise et que celui des matriarches vacille, allez et engagez-vous dans des actes de bienfaisance. »

Le Midrach[9] rapporte au nom des sages : « Je chéris davantage la bonté que vous témoignez les uns envers les autres que tous les sacrifices offerts par Chlomo devant Moi, incluant mille holocaustes ». Il est également mentionné dans ce Midrach[10] : « Quiconque accomplit des actes de bienfaisance, c'est comme s'il reconnaissait tous les miracles accomplis par le Saint, béni soit-Il, depuis le jour où Israël est sorti d'Égypte. Mais quiconque s'en abstient, c'est comme s'il niait ces miracles. »

Enfin, dans Kohelet Rabba[11], il est enseigné : « Celui qui rejette les actes de bienfaisance, c'est comme s'il reniait la foi fondamentale. »

- [1] Yevamot 79a [2] Betsa 32b [3] Brakhot 8a
 [4] Sanhédrin 98b [5] Brakhot 5a [6] Baba Batra 10a
 [7] Avoda zara 5b [8] Sanhedrin Chap. 10 halakha 1
 [9] Yalkout Chimoni Hoshéa, Remez 522
 [10] Yalkout Chimoni Choftim 64 [11] Kohelet Rabba chap. 7

**Vécu de l'intérieur : Choftim**

Moché Uzan

Précédemment dans Choftim,

Alors qu'il n'y a plus de 'dirigeant' pour le peuple juif, certains se laissent tenter par les bêtises des peuples, dont les terres n'ont pas été conquises. Hachem leur envoie donc le roi Kouchane du peuple de Kénaan, qui les asservira pendant 8 ans, pour que les béné Israël fassent téchouva. Durant cette période, on trouve notamment l'histoire du « pessel mikha », l'idole de Mikha (voir l'article de la semaine dernière) et cette semaine, nous parlerons de l'autre catastrophe qui frappa les béné Israël à cette période, l'épisode de la « piléguech baguiva ».

Un homme Lévi quitte le domicile de son beau-père résidant en Judée dans la ville de Beth Lé'hem, accompagné de sa concubine, un jeune et des ânes. Il compte bien entrer chez lui dans le territoire d'Ephraïm, lieu de sa résidence. Le soleil est en train de se coucher, lorsqu'il décide de passer la nuit chez les yévousim, dans l'ancienne Jérusalem. Cependant, le jeune qui l'accompagnait le déconseille, puisque c'est une ville ennemie, il lui propose plutôt de dormir dans la ville de Guiva, dans le territoire de Binyamin.

Ils entrent dans la ville de Guiva, mais étrangement, personne ne les regarde. Ils se retrouvent dans la rue, attendant un regard ou une considération. Quelques minutes plus tard, un homme d'un certain âge revient du champ et accueille la famille chez lui. Après avoir dégusté un bon repas, une bande de voyous tambourine à la porte, demandant de faire sortir l'homme inconnu « afin de le connaître » (par la faute). Le vieil homme sort de la maison et ferme la porte les conjurant de ne pas s'approcher de cet homme. L'invité sentant le danger décida de leur livrer sa concubine. Après une nuit passée dans la peur, l'homme sort de la maison et découvre sa concubine morte. Horrifié, il l'emmène dans le territoire d'Ephraïm, puis écrit une lettre transmise à toutes les tribus, pour raconter le calvaire qu'il a vécu dans la ville de Guiva en terre de Binyamin. Les gens l'ont d'abord laissé dehors, puis des voyous l'ont agressé, avant de découvrir la mort de sa concubine, tuée dans une perversité sordide.

La semaine prochaine, nous verrons quelle sera la réaction des tribus à l'égard de la tribu de Binyamin suite à cet épisode abominable.

**Messilat Yecharim**

Moshé Brand

Comment comprendre les situations auxquelles l'homme est confronté ? La richesse, la pauvreté, la maladie...? Est-ce une récompense, une punition ? La semaine passée, nous avons réfléchi sur le but de la création, et le rôle de l'homme sur terre. Nous avons compris que Hachem a créé les êtres humains pour leur prodiguer le bien et le bonheur. Et que le bonheur en question était principalement dans le monde futur, tandis que le monde actuel est l'antichambre de ce magnifique monde à venir. Selon cela, nous appréhendons d'un regard nouveau les différentes épreuves de la vie. Certes, parfois les événements qui nous arrivent sont des récompenses ou à l'inverse D. nous en préserve, des punitions. Mais en réalité, le monde ici-bas n'étant qu'un moyen d'accéder au monde futur, les choses qui nous arrivent sont surtout des tremplins pour grandir. La richesse est une

épreuve : saurons-nous rester humble malgré notre réussite matérielle, saurons-nous être à l'écoute de la personne démunie, ou Hass Vechalo-m deviendrons nous condescendants et orgueilleux? La pauvreté est aussi une épreuve : La personne acceptera-t-elle le décret divin avec amour, ou bien se rebellera-t-elle envers son Bienfaiteur ? Restera-t-elle honnête malgré sa situation difficile financièrement ? Et ainsi un père de famille saura-t-il éduquer ses enfants dans la Torah ? Un homme qui Hass Vechalo-m n'a pas d'enfants se brisera-t-il ou se renforcera-t-il dans la Emouna etc. Cela est un regard totalement différent sur le monde et ses "aléas" qui ne sont pas des événements fortuits, mais des occasions pour nous de nous élever, et de vous rapprocher de notre Créateur, but ultime de la création.

Pour dédicacer un feuillet :
Shalshetnews.com

**Enigmes**

1) Quel est le point commun entre : Adam Harichone, Yaakov Avinou, Rav Kahana et Rabbi Abahou

2) Thierry veut profiter de sa chèvre pour tondre son jardin rectangulaire. Autour du jardin, il a planté des arbustes et il voudrait éviter que la chèvre ne les mange. Malheureusement, il n'a pas le matériel pour construire une barrière tout autour. Il ne dispose que de quelques piquets et cordes. Il souhaite donc attacher la chèvre de manière à ce qu'elle puisse circuler dans la totalité du jardin sans pouvoir atteindre les arbustes autour. Comment faire ?

3) Qui sont dans la paracha le grand père et son petit-fils qui ont vécu le même nombre d'année ?

Aire de jeux**Echecs**

Les blancs gagnent en 8 coups

**Jeu de mot**

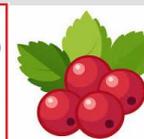
Lorsqu'un geek descend du métro, il libère de la rame.

**4 images**

Une Mitsva



Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?

**Rébus**



La force d'une parabole

Jérémy Uzan

Le séjour des Béné Israël en Egypte devait initialement durer 400 ans mais il ne dura au final que 210 ans.

Comment expliquer ce "changement de programme" ?

Essayons de le comprendre au travers de cette parabole.

Un artisan engage 2 jeunes apprentis pour l'aider dans son atelier. Cependant, aucun des 2 ne perçoit de salaire. En effet, le premier ayant emprunté de l'argent à l'artisan, il s'est engagé à travailler 5 ans pour rembourser sa dette. Le second par contre, ne devait pas d'argent mais souhaitait être formé gratuitement en échange de quoi il offrait de travailler gratuitement pendant les 5 ans de la formation. Bien que leur situation soit assez ressemblante, il existe une différence de taille entre ces 2 employés.

Le 1er est obligé de remplir son contrat et d'aller au bout des 5 ans pour finir de régler sa dette. Le second, par contre, se doit de rester jusqu'à sa formation terminée. S'il s'avère qu'au bout de 3 ans il a déjà acquis les compétences et le savoir-faire nécessaires, il pourra prendre congé et se mettre à son compte.

Ainsi, Yaacov n'est pas descendu en Egypte pour s'y installer. Ce séjour devait former le peuple à voir dans ce monde un passage pour un monde éternel qui est, lui, le véritable objectif. Cet apprentissage devait durer 400 ans mais les souffrances de l'esclavage ont contribué à accélérer la formation. Au bout de 210 ans le peuple fut déjà lucide sur sa relation avec le monde matériel. A l'inverse, Essav restera attaché à ce monde et à ses tentations. (Maassé yédé yotser)



Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

« Car cette fois-ci, J'envoie toutes Mes plaies contre ton cœur... » (9/14)

Rachi écrit : « "toutes Mes plaies" : de là, nous apprenons que Makat bekhorot (la plaie des premiers-nés) est équivalente à toutes les autres plaies. »

Les commentateurs demandent : Ce passouk se situe juste avant Makat barad (la plaie de la grêle). Moché Rabennou est donc censé annoncer Makat barad, d'où la question : pourquoi Rachi nous parle-t-il ici de Makat bekhorot? Pourquoi la Torah nous allusionnerait-elle Makat bekhorot à l'annonce de Makat barad ?

Rabbenou Tam de Orléans répond : Il ne faut pas lire dans Rachi "Makat bekhorot" mais plutôt "Makat bakhourot", c'est-à-dire la plaie des premiers épis murs de la récolte, cela fait donc référence à Makat barad qui a frappé la récolte. (Voir 9/31)

Le Sifté 'Hakhamim demande : Voilà que Rachi écrit (4/23) que Makat bekhorot est la plus terrible !?

Le Sifté 'Hakhamim donne deux réponses :

1. Aux yeux de Pharaon qui va perdre son fils aîné, Makat bekhorot est la plaie la plus terrible mais aux yeux du peuple, c'est Makat barad la plaie la plus terrible.

2. Makat barad est la plus terrible par rapport aux plaies qui l'ont précédée.

Le Gour Arié répond à la question initiale des commentateurs ainsi : Dans la Hagadda de Pessa'h, Rabbi Yehouda répartit les Makot en trois groupes car chaque groupe de Makot a un objectif.

1er groupe : DTK, l'objectif : prouver l'existence de Hachem.

DTK : Ce sont les initiales des 3 premières Makot : Dam (sang) Tséférdéa (grenouille) Kinim (poux) dont le but est de prouver à Pharaon et son peuple l'existence de Hachem. C'est pour cela qu'à Kinim, ils déclarent enfin "c'est le doigt de Hachem", c'est-à-dire que Hachem existe. Mais ils pensent que puisque ces Makot s'appliquent sur toute l'Égypte d'une manière globale, alors certes Hachem existe mais Il se trouve dans les hautes sphères et ne dirige pas les événements du monde dans les détails d'une manière précise, d'où l'intérêt du 2^{ème} groupe.

2^{ème} groupe : ADH, l'objectif : Hachem dirige le monde dans ses moindres détails.

ADH : Ce sont les initiales de Arov (bêtes sauvages) Déver (peste) cHéhin (ulcère) où Hachem indique clairement son but « afin que tu saches que Je suis au sein de la terre ». Ainsi, Hachem montre d'une manière flagrante que tout est dirigé puisque pas un seul animal n'a pénétré Goshen : « Je distinguerai en ce jour-là le pays de Goshen sur lequel se tient Mon peuple... Je placerai une séparation entre Mon peuple et ton peuple » (8/18-19) Alors que la peste se déchaîne sur tous les animaux Égyptiens, pas un seul des animaux bnei Israël n'est touché : « Hachem distinguera entre le bétail d'Israël et entre le bétail d'Égypte, et aucun ne mourra de tout ce qui est aux bnei Israël » (9/4) Mais ils pensent encore que Hachem est bien sur terre, dirigeant même les détails du monde, mais Il n'est pas seul, d'où le 3^{ème} groupe.

3^{ème} groupe : BAHB, l'objectif : Hachem Eh'ad, il n'y a rien en dehors de Lui.

BAHB : Ce sont les initiales de Barad (grêle) Arbè (sauterelles) Hoshèh (l'obscurité) Bekhorot (mort des premiers-nés) où ces plaies incroyables sont d'une puissance inédite et unique dans l'histoire « une grêle...telle qu'il n'y en a pas eu » (9/18) « Elles (les sauterelles)...telles que n'en ont pas vu tes pères...depuis le jour où ils ont été sur la terre jusqu'à ce jour-ci... » (10/6) « Il y aura un grand cri dans toute l'Égypte comme il n'y en a pas eu comme lui...:»

Évidemment, dans chaque groupe, la dernière du groupe est la pire, c'est pour cela, au début du troisième groupe qui commence par Barad, Hachem dit qu'à présent commence une nouvelle période où les Makot de cette nouvelle série seront d'une violence inouïe qui aboutira à une Maka qui sera tellement terrible qu'elle sera équivalente à toutes les Makot réunies : Makat bekhorot. Et il n'y a aucune difficulté que Hachem parle de Makat bekhorot à l'entrée de Makat barad. En effet, Barad est la première du 3^{ème} groupe donc la première d'un processus dont la fin sera Makat bekhorot. Ainsi, rien d'étonnant qu'au début du processus (Makat barad), Hachem donne l'objectif et la finalité de ce processus d'envoyer une plaie qui a elle seule sera équivalente à toutes les autres : Makat bekhorot. Ainsi, à travers la première série de Makot, Hachem démontre qu'Il existe puis, à travers la deuxième série, Hachem démontre qu'Il dirige tous les événements du monde dans les moindres détails et enfin, par la troisième série, Hachem démontre qu'Il est unique avec à son sommet, Makat bekhorot qui démontre que Hachem Éh'ad. Ainsi, à part que Makat bekhorot équivaut à toutes les Makot du point de vue du coup physique, il équivaut à toutes les Makot également du point de vue moral où Pharaon a reçu dans son cœur le plus grand coup « J'envoie toutes Mes plaies contre ton cœur » car il n'y a pas plus grande plaie pour un homme que la démonstration que toute sa vie il s'est trompé, quand lui, vivant dans son monde de mensonge, s'est retrouvé en face de la vérité absolue : « ché aïne od milévado « il n'y a rien en dehors de Hakadosh Baroukh Hou ».

« Chéma Israël Hachem élokénoù Hachem Éh'ad »

Léfiyou Nitchmat Roger Raphaël ben Yossef Samama



Résumé de la Paracha

▪ Hachem ordonne à Moché d'aller parler à Paro afin qu'il fasse sortir les béné Israël d'Égypte.

▪ Mise en garde de Moché au sujet de la plaie du sang qui s'abat sur l'Égypte trois semaines plus tard.

▪ Après une semaine de plaie, Paro ne veut toujours rien entendre et les plaies des grenouilles et des poux frappent l'Égypte.

▪ Dans une nouvelle formule de prévention, Moché affirme à Paro que les bêtes sauvages envahiront le pays.

▪ Après la plaie de Arov, Paro se résigne enfin à laisser partir le peuple. Mais son cœur se renforce et il change d'avis.

▪ Hachem envoie coup sur coup les plaies de la peste et des ulcères.

▪ Après que Moché eût utilisé une énième formulation de prévention, Hachem envoie la grêle. Paro avoue ses fautes mais endurecît une fois de plus son cœur.



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Tu me passes de ton goûter

Aviel est un jeune Tsadik de 8 ans qui essaie de toujours faire plaisir à son entourage, et surtout à Hachem, mais voici qu'il a un gros dilemme. Chaque mardi, sa maman lui donne comme goûter un paquet de Bissli dont il se délecte pendant la récréation. Mais voilà que ses camarades ont rapidement noté cette coutume et depuis, chaque mardi, dès les premières minutes de la récréation, un attroupement se forme autour de lui et chacun de ses amis lui demande des Bissli. Comme il adore faire plaisir, Aviel ne réfléchit pas, et donne à chacun sa part. Mais après avoir distribué à toute la classe, il ne lui en reste presque plus, ce qui l'attriste énormément. Il va donc trouver le Rav et lui pose donc la question. Il se sent un peu obligé de partager son goûter car sinon il sera traité de radin. Mais d'un autre côté, s'il distribue ainsi son paquet, il entraîne ses camarades à enfreindre l'interdit de voler (ou plus précisément une poussière de cet interdit comme écrit le Rambam) car il est Assour de manger d'un repas qui n'est pas suffisant à son propriétaire. Qu'auriez-vous fait ?

Le Rav écrit que s'il s'agit d'enfants pas encore Bar Mitsva, Aviel pourra leur donner puisqu'ils ne sont pas Hayav des Mitsvot et des interdits et Aviel ne doit donc pas se soucier de cela. En revanche, s'il s'agit d'enfants ayant plus de 13 ans, Aviel n'aura d'autre option

que de s'excuser et de leur expliquer gentiment qu'il ne peut leur donner car sinon ils enfreindraient un interdit. Il ne peut donc transgresser la volonté de Hachem (mettre une embûche devant son prochain) pour simplement leur faire plaisir. Cependant, le Rav ajoute que s'il s'agit de jeunes adultes non-religieux qui ne comprendront pas cela et viendront à le haïr ou bien dire du Lachon Ara sur son compte, il pourra leur donner. Et même si ainsi il entraîne ses amis à voler, ceci ne le concerne pas. La raison est qu'en insistant et demandant un goûter à leur camarade tout en sachant qu'il ne peut refuser et qu'il ne lui en restera pas suffisamment, ce sont eux qui ont créé la Avéra et non pas Aviel qui les a entraînés à cela. D'un autre côté, comme il est habituel dans ces cas de partager pour ne pas paraître radin, en ne le faisant pas, il entraîne du coup ses amis à dire du Lachon Ara sur son compte, ce qui est une Avera bien plus grave.

En conclusion, s'il s'agit de jeunes enfants qui ne sont pas Hayav des Mitsvot ou bien de jeunes adultes qui risquent d'enfreindre des Averoït bien plus graves, il pourra partager son goûter, ce qui n'est pas le cas de jeunes adultes qui accepteront auxquels il expliquera qu'il ne peut leur en donner et ainsi les faire transgresser l'interdiction de voler.

(Tiré du livre *Oupiryô Matok, Béréchit, p. 245*)